



# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

## Un Chez Soi d'Abord Métropole Rennaise





# Sommaire

<b>I - LE DISPOSITIF</b> .....	<b>4</b>
1. Objet social et missions .....	4
2. Volet national du projet « Un Chez Soi D'abord » .....	5
3. Groupement de coopération et gouvernance .....	7
4. Commission d'orientation .....	7
<b>II - AVEC LES LOCATAIRES : LA SINGULARITÉ DE L'INDIVIDU, LA FORCE DU COLLECTIF</b> .....	<b>9</b>
1. Les personnes orientées : photographie à l'entrée .....	9
2. Pour une place centrale dans l'accompagnement : l'autodétermination .....	12
3. L'accompagnement individuel des locataires en quelques chiffres .....	14
4. Nouvelles expériences de logement .....	16
<b>III - LA DYNAMIQUE DE L'ÉQUIPE ET SON INSCRIPTION SUR LE TERRITOIRE</b> .....	<b>17</b>
1. L'équipe d'accompagnement et ses modalités de fonctionnement .....	17
2. La GLA intégrée à l'équipe d'accompagnement .....	23
3. La pair-aidance : Ces nouveaux professionnels, qui sont-ils ? Que font-ils ?.....	24
4. Une dynamique partenariale très riche .....	26
5. Formations et interventions .....	28

## I – LE DISPOSITIF

### 1. Objet social et missions

Les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) « Un Chez-soi d'abord » doivent permettre à des personnes majeures, durablement sans abri et atteintes d'une ou plusieurs pathologies psychiatriques sévères d'accéder sans délai à un logement en location ou en sous-location, de s'y maintenir et de développer leur accès aux droits et à des soins efficaces en visant leur autonomie et leur intégration sociale.

Le dispositif vise au rétablissement des personnes accueillies.

Le service « Un chez soi d'abord » s'articule avec l'ensemble des dispositifs de droit commun des domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux inscrits sur le territoire. Il vise à garantir un accompagnement sans rupture dans le cadre d'un parcours de vie de qualité en collaboration avec l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir en amont ou en aval du dispositif.

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement médico-social adapté. Un contrat d'accompagnement formalise les engagements réciproques. Il est réévalué au moins une fois par an.

L'accueil ne peut être conditionné au suivi d'un traitement et/ou à l'arrêt de la consommation de substances psychoactives.

### **LES 8 PRINCIPES DU "UN CHEZ SOI D'ABORD"**

- Le logement est un droit fondamental
- L'accès à un logement ordinaire est rapide et choisi
- L'agendat et la temporalité dans l'accompagnement sont choisis
- L'accompagnement se poursuit autant que nécessaire
- Les services de logement et d'accompagnement sont séparés.
- L'accompagnement est orienté "Rétablissement"
- L'approche est orienté réduction des risques et des dommages
- L'accompagnement est intensif et sans condition



## 2. Volet national du projet « Un Chez-soi d'abord »

Le service médico-social Un Chez Soi D'abord est développé sur le territoire de la Métropole Rennaise dans le cadre d'un projet national porté par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement) depuis 2011. Au total, on compte à la fin 2023 36 sites, répartis à parts égales entre les sites à 100 places, et ceux à 55, soit 2 890 places déployées sur le territoire national.

Au terme de la phase expérimentale (2011 – 2016), une véritable communauté de pratique a émergé, portée par la dimension expérimentale du projet, et le besoin de mettre en commun la diversité des expériences sur des territoires tous singuliers.

Ces échanges ont lieu sous plusieurs formes : de nos rencontres nationales sur trois jours à l'automne (Intersites) à des visio mensuelles thématiques (GLA, MSP, RDR...), mais aussi lors d'immersions souvent croisées (échange de professionnels de deux équipes).

Ces temps viennent compléter la diffusion d'informations écrites par une dimension de travail collectif « vécu » entre équipes pluriprofessionnelles de différents sites :

### **Les intersites (rencontres nationales « Un chez-soi d'abord » , de 13 au 15/12/2023 à Poitiers :**



Pilier de la communauté de pratique du « Un chez-soi d'abord » ces rencontres annuelles sont aussi l'occasion de nombreux échanges informels entre les acteurs. Ils participent comme les immersions sur les sites ou les échanges pilotés par la DIHAL à essayer les pratiques du logement d'abord et de l'approche orientée rétablissement en santé mentale. Cette année, 3 locataires ont accompagné l'équipe lors de cette rencontre.

## Les Olympiades BZH

Une journée de rencontre a eu lieu en juin 2023, entre les dispositifs UCSD de Bretagne à savoir le 29, le 22 (dispositif rural) et le 35.



## Intégration du UCSD Rennes au national :

L'équipe de Rennes s'inscrit dans le lien et le travail avec le UCSD national en participant aux groupes de travail :

**Droit et Plaidoyer**

**Médiateurs en santé  
pairs**

**Requêtage /  
Statistiques**

**Logiciel Hope**

**Gestion locative  
adaptée**

**Pratiques  
professionnelles  
orientées réduction  
des risques (RDR)**

**Team Donut (outils des  
pratiques orientées  
rétablissement en  
santé mentale**

**Ateliers locataires  
intersites**

**Groupe Sanitaire**

### 3. Groupement de coopération et gouvernance

Le service médico-social « Un Chez Soi D'abord » est porté par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS) composé de cinq personnes morales :



L'assemblée générale 2023 a eu lieu au mois de juin au sein des locaux de la SEA35. L'équipe opérationnelle a présenté le rapport d'activité 2022 ainsi qu'un point d'étape de l'année en cours.

Notre ambition est que les espaces de gouvernance du GCSMS permettent la poursuite de plusieurs objectifs à venir :

- formuler collectivement avec nos administrateurs une définition de la stratégie du groupement et son unique service (à ce jour) ;
- offrir à des acteurs historiquement cloisonnés un espace alternatif de dialogue et de coopération autour d'un projet innovant ;
- être un espace de participation pour les locataires ;
- être un espace d'expérimentation autour du partage de contenus expérientiels avec les dirigeants (des plus minimes comme le récit de vignettes au plus ambitieuses comme le théâtre forum).

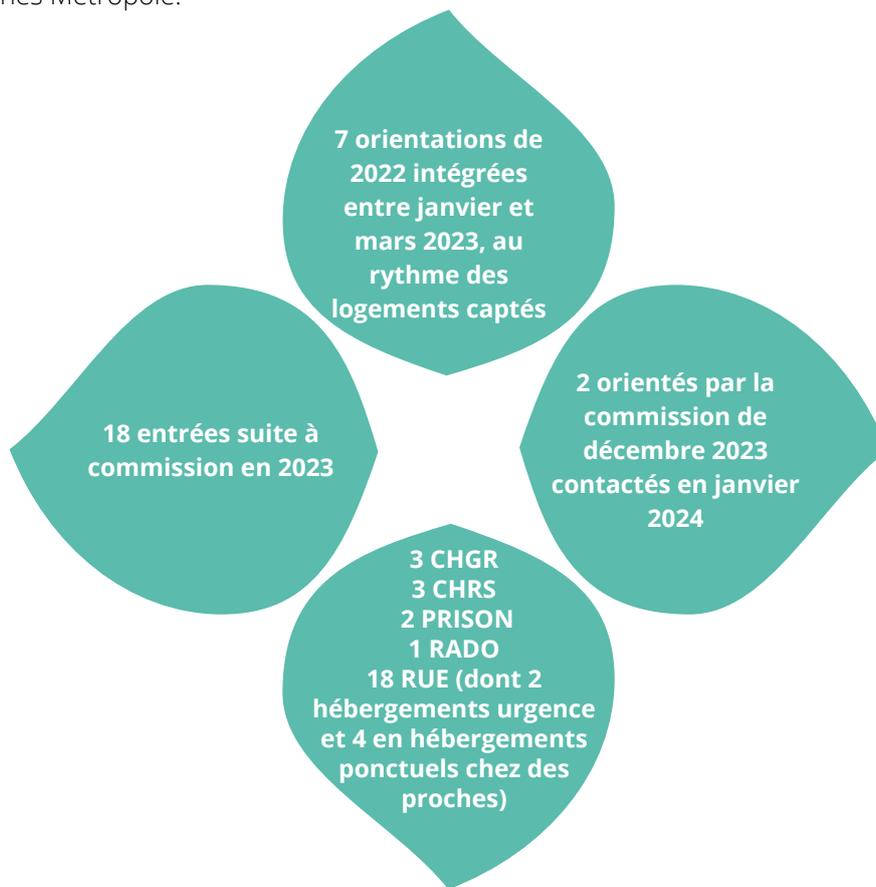
### 4. Commission d'orientation



**\*Motifs des 9 refus** : 2 scores MCAS  $\geq$  62 (échelle d'évaluation des besoins), 7 réorientations et préconisations (vers une résidence, un logement commun avec SAVS, un foyer ESAT, un logement commun avec SAMSAH, un ACT pôle addictions précarité, autonomie insuffisante pour intégrer un logement indépendant, préconisation foyer ou centre de postcure).

<sup>1</sup> Le fonctionnement et les missions du GCSMS ont été fixés par autorisation préfectorale du 26 novembre 2020 conformément au décret n°2006-413 du 6 avril 2006, relatifs aux groupements assurant la coordination des interventions en matière d'action sociale et médico-sociale, pris pour application de l'article L.132-7 du Code de l'action sociale et des familles et sa partie codifiée, et au décret n° 2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

Les membres invités aux commissions d'orientation vers Un Chez Soi d'Abord en 2023 : la SEA 35, le CHGR, Espoir 35, l'APASE, le SMPR, SCIC LIVAH, l'EMPP, le directeur UCSD et la Commission Locale de l'Habitat de Rennes Métropole.



### • Les orienteurs/équipe de repérage en 2023

Les 20 demandes qui ont abouti à une orientation vers Un Chez Soi d'Abord en 2023 avaient été accompagnées par :

- Le CHRS AIS 35 – ADSAO Rennes
- Le Samu Social du SIAO (2) et le Réseau Louis Guilloux
- Le Restaurant Social Le Perdit (2) avec le CHGR pour l'une et l'ATI pour l'autre
- Le Centre d'hébergement d'urgence de Saint Benoit Labre
- Le CMP des Colombes et l'APASE (2)
- Le CMP la Sauvaie
- Le Rado
- L'ATI 35
- Le Loji SEA 35
- Espoir 35 et le SPIP 35 (femmes)
- CDAS Maurepas-Patton
- CHIRC (Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir)
- We Ker – Sortir de la rue
- SEA 35 CAO
- CHGR (2)
- ATI 35 et CHU Rennes

## II – AVEC LES LOCATAIRES : LA SINGULARITE DE L'INDIVIDU, LA FORCE DU COLLECTIF

### 1. Les personnes orientées : photographie à l'entrée

Au 31 décembre 2023, **36 personnes étaient orientées sur le dispositif** (dont 9 étaient déjà accompagnées en 2022), **soit 27 personnes admises sur l'année 2023**.

**34 personnes ont été accompagnées en 2023** (2 personnes ayant été orientées sur la fin d'année 2023, avec des premières prises de contact sur le début d'année 2024).<sup>2</sup>

- **Un public majoritairement masculin**

En 2023, on compte 29 hommes pour seulement 7 femmes.

- **De 23 ans à 65 ans**

L'âge moyen des locataires orientés vers le chez soi est de **40 ans**.

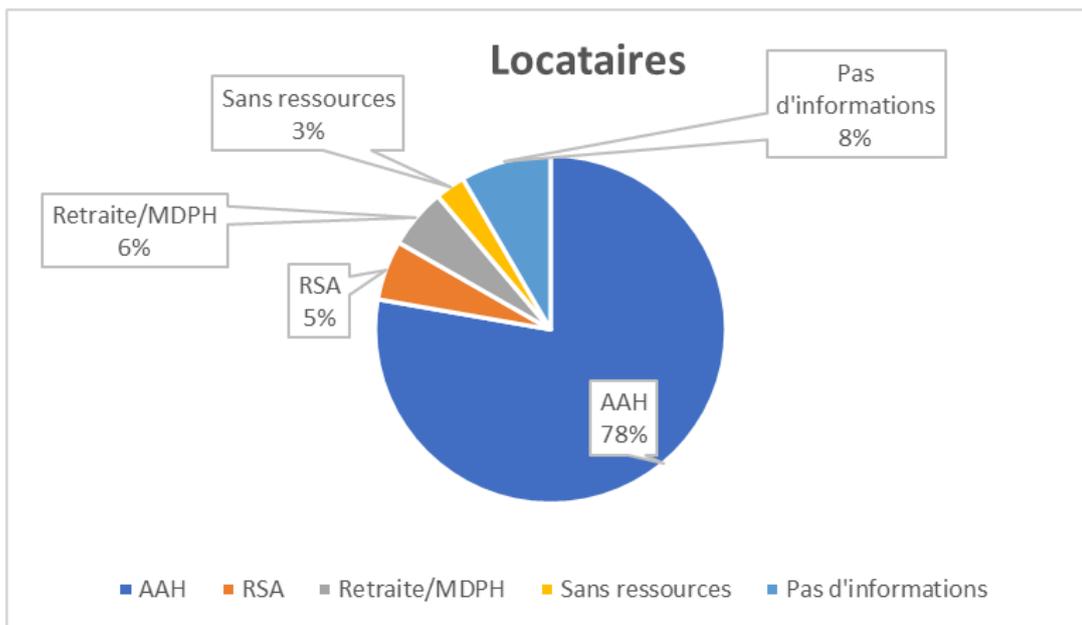
TRANCHES D'ÂGE	NOMBRE DE LOCATAIRES
21-25 ans	3
26-30 ans	4
31-35 ans	8
36-40 ans	4
41-45 ans	5
46-50 ans	5
51-55 ans	6
56-60 ans	0
61-65 ans	1

---

<sup>2</sup> Pour rappel, les critères d'inclusion dans le dispositif sont les suivants :

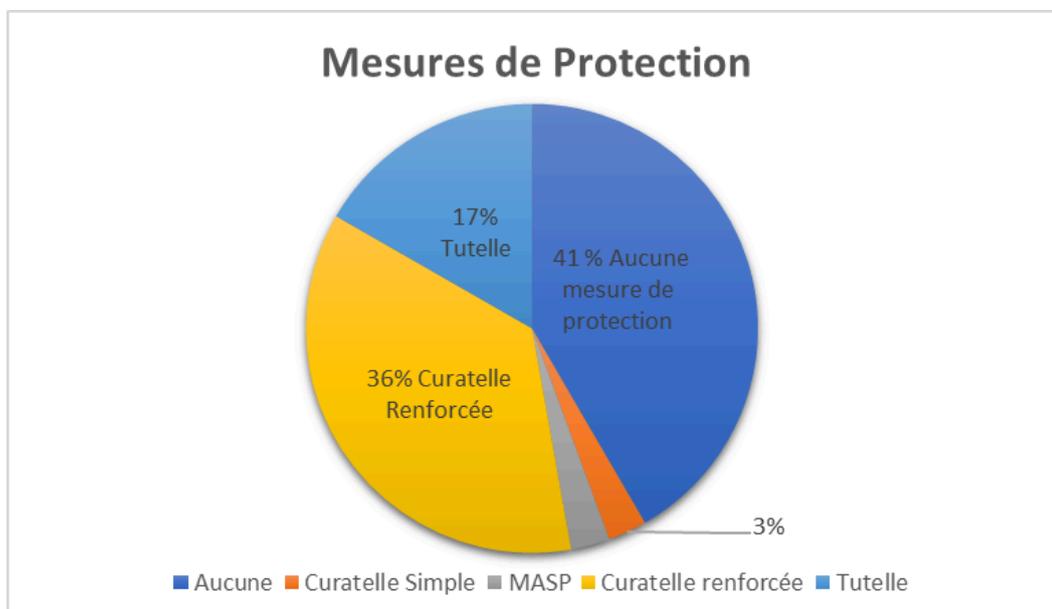
1. Être majeur
2. Être en situation régulière sur le territoire et avoir un accès aux droits possible, pour permettre l'obtention de ressources.
3. Être en situation d'itinérance absolue au moment de l'intégration du dispositif, c'est-à-dire avoir un parcours de rue, sans possibilité d'accéder à une solution de logement autonome durable, ou d'itinérance (cumuler des accueils en hébergement ou structures provisoires et non durables). Ce critère est évalué lors de la commission d'admission via la grille ETHOS (European Typologie on Homelessness and Housing exclusion).
4. Présenter des troubles psychiatriques sévères (ce critère est établi par les médecins psychiatres via un certificat médical)
5. Présenter des besoins élevés (évaluation via l'échelle MCAS : Multnomah Community Ability Scale)
6. Être en demande d'intégrer le dispositif, d'être logé et accompagné

- **3 personnes sur 4 vivant avec l'Allocation Adulte handicapé**



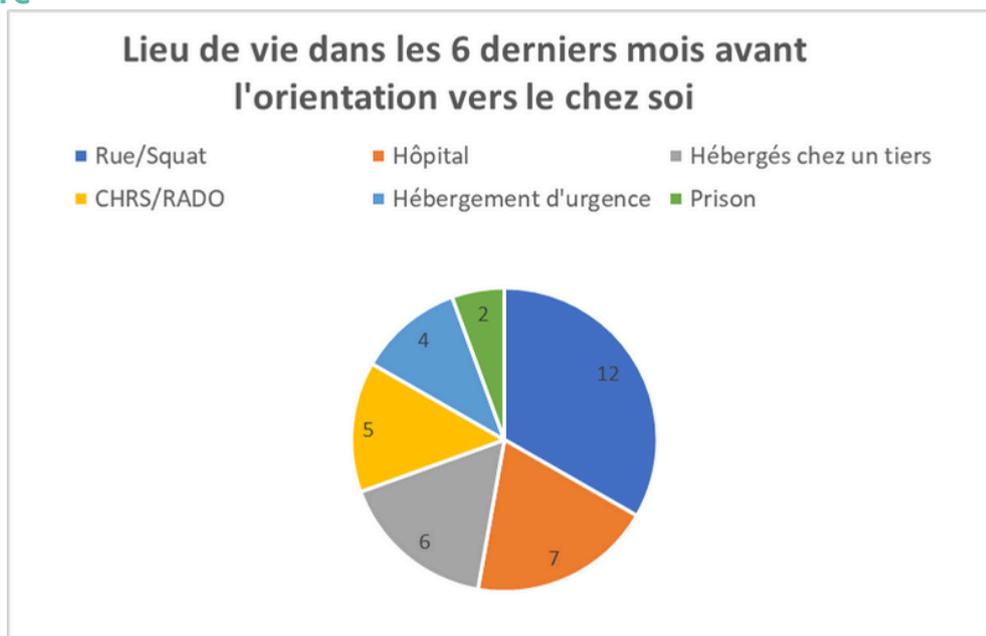
Pour 3 locataires, nous n'avons pas les informations concernant les ressources dont ils disposent. En effet, une personne a été admise sur le dispositif fin 2023, et n'a pas encore été rencontrée. Les deux autres n'ont pas ou peu adhéré à l'accompagnement proposé et de ce fait, les rencontres se sont faites rares, et se sont fondées prioritairement sur la création du lien.

- **Plus de la moitié en ayant une mesure de protection juridique**



41 % des locataires accompagnés cette année n'ont pas de mesure de protection juridique, contre 59% qui en ont une. En effet, 1 personne bénéficie d'une curatelle simple, 13 locataires bénéficient d'une curatelle renforcée et 6 d'une tutelle. Une personne avait une MASP en 2023. Les liens partenariaux avec les services de l'APASE, de l'ATI et du CHGR, sont donc primordiaux.

- **A la rue, en hébergement précaire, en prison ou à l'hôpital à l'heure de notre rencontre**



12 des personnes accompagnées étaient à la rue ou en squat dans les 6 mois précédant leur entrée sur le dispositif. 16 étaient sur des hébergements non durables (hébergement d'urgence, CHRS, famille/ami...). 7 étaient hospitalisées, sans domicile, et deux en incarcération.

- **Souvent en rupture de soins, qu'il s'agisse de santé physique ou psychique**

Au moment de leur admission au Chez Soi, les personnes accompagnées sont majoritairement en rupture avec les structures sanitaires hospitalières ou ambulatoires. A travers notre accompagnement, nous les aidons à progressivement retrouver du pouvoir d'agir en situation de soins ce qui leur permet de recourir de nouveau mais autrement au droit commun.

Au moins deux personnes ont été orientées vers un médecin généraliste dont un en partenariat avec la CALAS. L'équipe sollicite aussi les services de l'EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité du Réseau Louis Guilloux) pour faciliter l'accès à la médecine générale (pour deux locataires en 2023).

Par ailleurs nous nous rendons aussi disponibles que possible pour accompagner physiquement les personnes à leurs rendez-vous médicaux, et / ou pour les autonomiser dans leurs déplacements (soutien pour les démarches de carte de transport, repérage physique des lieux).

Certains locataires sollicitent notre présence lors des premiers rendez-vous avec les Centres Médico-Psychologiques (CMP) de référence ou simplement un accompagnement vers les CMP lorsqu'ils sont éloignés de leur domicile, ou que la démarche leur semble difficile à faire seuls. L'équipe peut aussi se mettre en lien avec les différents secteurs de psychiatrie lors des changements de logement.

Selon les demandes ou au regard de la nécessité d'une évaluation rapide, des locataires ont été accompagnés aux urgences psychiatriques du CHGR (SPA0) et aux urgences générales du CHU (Pontchaillou).

## 2. Pour une place centrale dans l'accompagnement : l'autodétermination

L'accompagnement s'oriente en fonction du vécu expérientiel de chaque locataire, vise le rétablissement en santé mentale et favorise la réduction des risques et des dommages (RDR). En s'appuyant sur la navigation E.S.P.E.R (Espoir, Soutien, Plaidoyer pour soi-même, « Empowerment » et Responsabilisation), l'équipe travaille selon la singularité de chaque personne.

Dans le même temps, le rétablissement en santé mentale n'est pas qu'une affaire individuelle, il s'agit d'une approche systémique.

L'équipe veille au respect du rythme et des choix des locataires, et fait de l'expression « rien pour nous sans nous » le guide de ses actions.

Dans la dynamique d'« aller vers », l'équipe rencontre les locataires où ils se trouvent, et où ils le souhaitent. Le public n'est jamais reçu dans les locaux du dispositif. Le contrat d'accompagnement prévoit au minimum une rencontre par semaine avec chacun des locataires. Ce rythme peut s'intensifier ou s'atténuer si besoin et en accord, autant que possible, avec l'agenda du locataire. C'est le locataire qui fixe son rythme d'accompagnement.

L'approche « rétablissement » insiste sur l'enjeu de renforcer le principe d'autodétermination à travers l'entraide mutuelle des personnes accompagnées. Un groupe de travail permanent s'est constitué au sein de l'équipe afin de réfléchir à la manière de procéder et ancrer des pratiques pour tous. Voici le plan d'action qui en résulte.

### • Impliquer les locataires dès que possible

La participation des locataires commence dès la première rencontre :

- le locataire confirme (ou non) son choix d'intégrer le dispositif avec la signature du Contrat d'Accompagnement ;
- l'équipe écrit les commentaires en fin de rencontre avec les mots des locataires ;
- les locataires ont accès à HOPE afin qu'ils puissent consulter et formuler leurs propres observations ;
- l'utilisation des outils de rétablissement favorise l'émergence et le maintien de l'autodétermination (identification des demandes d'accompagnement, plans d'action...).

### • Inviter les locataires à une participation collective

- les locataires sont invités aux temps de formation de l'équipe (RDRD, prévention geste suicidaire...);
- des temps de présentation des dispositifs existants leurs sont proposés (REV, GEM, la Cloche, PIMM'S...);
- des ateliers thématiques leurs sont proposés (lessive maison, cuisine...);
- les locataires sont invités à présenter le dispositif aux nouveaux locataires (lors de la réunion mensuelle ou sur des temps individuels);
- les locataires sont invités à présenter le dispositif aux partenaires, aux étudiants, à la presse ;
- un groupe locataires inter-sites a été créé;
- les locataires sont invités à questionner et développer les outils du Chez soi (kit hygiène, livret d'accueil...)

*En RdR, on en parle!  
On te convie le jeudi 15 juin à 10h30 à l'hôtel Pasteur pour  
un temps de discussion sur la réduction des risques.*



## • Créer les conditions d'émergence d'une action collective

- Un temps mensuel est proposé pour organiser les actions collectives du mois. Plutôt en milieu de mois, en début d'après-midi, 1H30 maximum, offrir un cadre où s'expriment les idées, ne pas suggérer, créer une affiche illustrée avec l'idée du photo langage.
- Un Temps d'accueil et de présentation du chez soi est dédié aux nouveaux locataires (mentorat 1er accueil).
- Les rôles sont distribués : distribution de la parole, prise de notes.
- Des lieux accessibles ont été repérés (HOTEL PASTEUR, café Cortina...).
- Le compte rendu des réunions est fait et disponible sur HOPE ou par courrier pour chaque locataire
- Projet de gazette (communication, support d'expression des locataires...).

## • Dans la pratique

- Nous invitons dès que possible les locataires que ce soit pour des temps de rencontres partenariales, des dynamiques de projets, des formations ou encore sur la participation au groupe UCSD National. Ainsi certains locataires ont pu être présents sur la formation RDR et sur les rencontres de projets territoriaux en santé mentale (PTSM).
- Comme chaque année à l'occasion des Intersites, toutes les équipes des Chez soi d'abord de France se sont retrouvées durant 3 jours. Trois locataires ont eu l'opportunité de se joindre à toute l'équipe pour ces rencontres enrichissantes.
- Nous avons réfléchi ensemble aux modalités permettant l'émergence d'une action collective, et à la mobilisation du plus grand nombre de locataires. En début d'année 2023, l'équipe a initié les premiers temps collectifs pour lancer cette dynamique. L'organisation retenue a été de proposer une rencontre mensuelle de 1h30 le vendredi après-midi, en milieu de mois, autour d'un café. Ces rencontres se déroulent en alternance à l'Hôtel Pasteur, afin de s'ancrer dans un lieu culturel et de mixité sociale. Nous avons ensuite ajusté l'organisation en fonction des besoins et des souhaits des locataires.
- Nous avons lancé la fabrication d'un journal « La Gazette » transmis chaque mois au locataire, qui permet de faire circuler les informations du Chez soi, de partager les comptes rendus ou encore les productions personnelles des locataires.
- Parallèlement, nous avons recueilli les envies des locataires au fil des VAD et des rencontres collectives ce qui a donné lieu aux premières actions collectives organisées à l'initiative des locataires et avec l'appui de l'équipe.



Nous constatons une implication plus importante sur ces temps collectifs et cela est une réelle richesse. Nous avons en perspective de proposer aux locataires de s'impliquer dans l'organisation des activités, ainsi que la gestion du budget des actions collectives.

Nous avons pu utiliser les locaux de la Maison de suède, la cuisine de l'Hôtel pasteur, et compter sur l'accueil du P'tit Blosneur (merci à tous !).

Plusieurs idées sont en réflexion, que ce soit sur la mise à disposition de lieux ou encore, sur l'acquisition d'un lieu d'accueil partagé par l'équipe et les locataires.

### 3. L'accompagnement individuel des locataires en quelques chiffres

En 2023, l'équipe a pu proposer au minimum à chaque locataire une rencontre par semaine. L'équipe fait preuve d'agilité pour pouvoir s'adapter autant que possible aux besoins des locataires, et à leur temporalité. L'accompagnement peut être confronté et doit s'adapter à toutes les situations pour pouvoir se maintenir.

En quelques chiffres :

- **Hospitalisations :** En 2023, 13 locataires ont connu une ou plusieurs hospitalisations. Au total, on recense 23 hospitalisations sur l'année dont 8 en psychiatrie libre, 11 en psychiatrie contrainte et 2 en addictologie. Sur l'année 2023, 103 visites se sont faites à l'hôpital, toujours dans cette dynamique d'aller vers, et pour maintenir le lien et l'accompagnement malgré les hospitalisations.
- **Service pénitentiaire/Incarcération :** 2 locataires étaient incarcérés au moment de leur orientation sur le dispositif (9 rencontres au parloir ont eu lieu sur l'année). 3 journées de permissions ont pu être réalisées durant ces incarcérations, organisées en lien avec le service pénitentiaire, notamment pour préparer l'entrée dans le logement à la sortie d'incarcération. A noter que les 2 locataires ont pu avoir un accès direct au logement lors de la sortie d'incarcération, et ainsi éviter un retour/un passage à la rue. 1 locataire a été incarcéré au cours de l'année 2023 durant 3 mois.

#### Zoom sur la situation d'un locataire



Bertrand, un homme de 44 ans, a connu un parcours marqué par les foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), plus de 20 ans de vie à la rue, et quelques séjours en logements, principalement lorsqu'il était en couple.

Il a été orienté vers le Chez Soi par la mission d'évaluation et d'orientation en milieu carcéral portée par la CAO - Antenne SIAO. Pendant son incarcération, un lien a été établi avec le SPIP et le SMPR, qui a conduit à une première rencontre au parloir pour lui présenter le dispositif et lui faire dès lors une première proposition de logement.

Pour éviter une sortie sèche et les éventuelles ruptures associées, ce logement l'attendait dès sa sortie de détention. Nous avons donc commencé par la signature du bail et l'aménagement du logement. Cependant, Bertrand est sorti dans des conditions socio-administratives complexes : absence de ressources financières, pas de compte bancaire, ni de carte d'identité.

L'accompagnement de Bertrand s'est axé sur l'accès aux droits et aux soins (notamment le traitement de substitution aux opiacés - TSO). Il a exprimé des difficultés liées à sa santé, notamment au TSO et à la couverture médicale. Cet accompagnement, basé sur le modèle UCSD (Housing First, rétablissement, et réduction des risques), visait à répondre à ses besoins.

Malgré la volonté de soutien, des difficultés ont émergé. Bertrand manquait souvent ses rendez-vous et demandait une aide immédiate, compliquant la mobilisation de l'équipe. Finalement, Bertrand a été réincarcéré pour trois mois. Le logement a été rendu, le bail a pris fin, mais l'accompagnement a continué par le biais de visites au parloir et de permissions.

Le lien de confiance avec Bertrand a persisté, et l'accompagnement s'est poursuivi autant que possible. À sa sortie de détention nous lui avons proposé un logement, toujours dans le cadre du modèle UCSD. Les partenaires du SPIP et du SMPR se sont mobilisés pour préparer au mieux cette nouvelle sortie, avec un accès direct à un logement dès sa libération.

Pour assurer la continuité du lien, le dispositif développe des moyens de communication continue et contribue à la coordination entre les intervenants sociaux et les partenaires institutionnels :

- **La permanence téléphonique** : Afin d'assurer un fil rouge dans le lien avec les locataires, une permanence téléphonique disponible 24h/24 et 7j/7 a été mise en place à partir du mois de décembre 2022. Cette permanence est assurée de manière tournante par chacun des membres de l'équipe d'accompagnement. Le rythme est hebdomadaire du vendredi 17h00 au vendredi matin suivant. Cette permanence fait l'objet d'une contrepartie financière. En 2023, on dénombre plus d'une centaine d'appels reçus sur la permanence. Cette permanence ne donne pas lieu à un déplacement, mais permet de réassurer la personne lors d'un moment critique, ou de l'orienter à trouver des solutions extérieures à un problème spécifique. Elle peut également soutenir le lien des locataires avec les différents services de droit commun existants : hôpitaux, police etc.
- **Les rencontres tripartites** : En fonction des besoins et souhaits du locataire, nous nous rendons disponibles pour des rencontres « tripartites », que ce soit avec les mandataires judiciaires, les CMP, les CCAS/CDAS, le SPIP etc. Notre seule limite, et pour respecter notre cahier des charges, est que lorsque le locataire ne souhaite pas que nous rentrions en lien avec les autres partenaires qui l'accompagnent également. Ceci pour rester en phase avec l'adage « Rien pour nous sans nous ».

## 4. Nouvelles expériences de logement

Sur l'année 2023, pour les personnes logées, **le délai entre la 1ère rencontre et la 1ère proposition** de logement est d'une durée moyenne de 9,18 semaines (n'incluant pas les délais d'entrées au dispositif suite aux orientations, reports motivés par les difficultés de captation des logements). En ce qui concerne le délai moyen d'entrée dans le logement, il est de 10,57 semaines.

**32 Logements captés en 2023** : 11 studios, 8 T1, 3 T1 bis, 8 T2 et 2 T3.

Dont 2 en bail glissant avec un bailleur HLM (Archipel Habitat). Il s'agit, pour 2 locataires, d'avoir accès au parc social (demande HLM active depuis plusieurs années) avec la gestion locative adaptée portée par le dispositif. Lorsque la situation de ces locataires (administrative et occupation du logement) le permettra, nous solliciterons le glissement du bail aux noms propres des locataires.

2 logements ont été restitués sur l'année consécutivement à des troubles de voisinage.

**Le changement de logement** est aussi un levier du maintien en logement après des périodes d'errance importantes.

Par exemple, un locataire a été relogé 3 fois au cours de l'année :

- 1er logement dans une commune où il ne se plaisait pas
- 2ème logement : les plaintes de voisinage ont conduit à convenir avec le locataire qu'un logement dans un plus petit collectif avec un minimum de parties communes serait plus approprié
- 3ème logement : accentuation des troubles de voisinage et de l'inconfort ressenti par les voisins comme par le locataire. Une recherche de logement adapté a été initiée à la fin de l'année.

2 locataires ont également changé pour des logements plus grands, l'un des deux en bail glissant.

Nous avons aussi connu ensemble les **premiers incidents et travaux** dans les logements :

Un incendie est survenu dans un studio en juin, et les travaux étaient encore inachevés au 31/12/2023. Les assurances de toutes les parties ont été sollicitées afin de prendre en charge les frais liés à ce sinistre.

Des travaux de remise en état ont été menés sur deux autres appartements : menuiserie intérieure et extérieure, peinture, réfection de sol, débouchage des sanitaires... et des frais de nettoyage sont souvent facturés au départ des locataires.

**La question de la promiscuité dans les immeubles** est aussi un sujet que nous partageons avec les locataires. Nous proposons des médiations avec les voisins, les propriétaires, les syndicats, les bailleurs, les agences impliquées... mais aussi des temps plus informels, des moments de rencontre permettant que certains, a priori à l'œuvre dans les tensions, puissent se dépasser. Si ces propositions ont eu peu de succès cette année, nous gardons espoir, la perspective de nous rapprocher de Cité et Médiation, et le souvenir des relations de voisinage qui se sont au contraire révélées soutenantes pour les locataires. Dans chaque situation, nous sommes restés en contact avec les locataires d'une part, les voisins, leurs représentants ou les propriétaires d'autre part, et avons recherché avec tous des voies d'apaisement.

### III – LA DYNAMIQUE DE L'ÉQUIPE ET SON INSCRIPTION SUR LE TERRITOIRE

#### 1. L'équipe d'accompagnement et ses modalités de fonctionnement

- **Une équipe pluridisciplinaire**

En décembre 2023 l'équipe pluridisciplinaire était composée de 13 professionnels. Deux professionnelles ont rejoint l'équipe en janvier et février 2023.

FONCTION	NOMBRE DE PERSONNES	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Educateurs.trice Spécialisé(e)s/CESF	4	4 ETP
Infirmières	2	2 ETP
Médecin psychiatre	1	0.5 ETP
Travailleurs pairs	2	1 ETP
Chargée de Gestion Locative	1	1 ETP
Secrétaire Comptable	1	1 ETP
Directeur	1	1 ETP
Coordinatrice	1	0.90 ETP

Au 1er janvier 2023, six des professionnels auparavant mis à disposition sont devenus salariés directement du GCSMS Un chez soi d'Abord. Deux professionnels sont restés mis à disposition par des membres du GCSMS (le CHGR et l'APASE). Des perspectives d'embauche et d'augmentation de temps de travail sont d'ores et déjà en réflexion pour l'année 2024.

- **Modalités de fonctionnement**

La constitution de l'équipe permet d'avoir une pluralité de ressources afin de permettre au locataire d'être au cœur de l'accompagnement et soutenu au mieux dans son parcours de rétablissement.

- **Multi référence :** nous fonctionnons en multi-référence, dans une logique où « tout le monde fait tout ». Bien que nous soyons dans le partage de nos missions, chaque professionnel garde ses spécificités et compétences en lien avec sa fonction et son métier. Cette équipe présente à la fois une pluridisciplinarité des fonctions mais aussi une interdisciplinarité du fait de ses expériences passées. Nous constatons que cela permet une meilleure connaissance des locataires, la création d'une relation de confiance, permettant d'aborder certains sujets complexes de manière transversale, mais également de confronter des points de vue. Nos écarts professionnels sont autant d'espaces pour les locataires. C'est une référence partagée par l'ensemble de l'équipe pour mettre en avant les richesses et les compétences de chacun en favorisant une vision multiple et en offrant des visages variés. L'équipe apparaît alors comme une « boîte à outils », le locataire peut venir piocher la compétence recherchée selon ses besoins à ce moment-là.
- **Horizontalité et « juste proximité » :** l'équipe fonctionne selon un modèle horizontal qu'elle applique dans sa relation aux locataires. L'espoir comme moteur, la confiance en l'autre, l'approche par les forces, le respect des choix de vie, le non-jugement sont autant d'ingrédients indispensables à l'horizontalité des rapports entre professionnels et locataires. De la même manière, l'équipe préfère parler de la juste proximité plutôt que de la juste distance professionnelle.

Selon Roland Janvier et Yves Matho la relation de juste proximité se tisse entre un professionnel « qui s’y connaît » (approche distancée des phénomènes) et un locataire « qui connaît de l’intérieur » (le locataire a une connaissance impliquée de sa situation, des ressources personnelles et relationnelles, une capacité de résilience, une aptitude à trouver ses propres solutions).

« La juste proximité, c’est une relation impliquée qui fait passer le professionnel d’une position de face à face à un « côte à côte » solidaire. La juste proximité n’est pas la fusion mais l’écart toujours nécessaire pour laisser un jeu possible dans la relation. La juste proximité n’est pas la confusion mais le repérage indispensable de rôles qui permet à chacun d’être pleinement acteur dans un projet commun.

Dans cette perspective, la reconnaissance sociale de l’usager se déploie dans ce va et vient entre des moments de proximité – cette sorte de complicité qui permet de marcher d’un même pas – et de distance – cette distinction des places qui autorise d’agir dans l’intérêt de l’autre, de soutenir un projet d’intervention sans s’aliéner à sa problématique ou à sa pathologie. »

RJ

- **Le rythme de l’accompagnement :** nous rencontrons les locataires dans les lieux de leur choix, avec cette dynamique « d’aller-vers ». Le contrat d’accompagnement prévoit au minimum une rencontre par semaine avec chacun. Ce rythme peut s’intensifier si besoin et en accord, autant que possible, avec l’agenda du locataire. C’est le locataire qui fixe son rythme d’accompagnement.
- **Une démarche réflexive :** une des caractéristiques des pratiques du Chez soi est que celles-ci ne sont pas figées, et sont régulièrement réinterrogées en fonction des besoins/retours des locataires, des aspirations de l’équipe... L’équipe s’efforce à développer de nouveaux outils, à faire ce « pas de côté » via des tentatives, dans cette idée « d’essai/erreur » pour trouver les meilleures alternatives possibles pour le locataire.

### • Les outils pour favoriser cette dynamique d’équipe

#### **Les journées “Staff Days”**

- Une fois par trimestre
- Composée en deux temps : un temps de réflexion sur un sujet choisi en amont par l’équipe ; puis un temps convivial autour d’un repas et d’une activité dans l’optique de renforcer la dynamique et la cohésion d’équipe.
- L’organisation est assurée par un trinôme à tour de rôle. Le reste de l’équipe découvre le jour J ce qui a été prévu par l’équipe organisatrice.

L’équipe a organisée **3 « staff days »** sur l’année 2023 :

- Le 13 janvier : Atelier Clown, où l’occasion de travailler sur l’expression des émotions et l’imaginaire.
- Le 6 juin : Les Olympiades BZH, avec les équipes du Chez soi de St-Brieuc et de Brest. Partage des pratiques du chez soi et interconnaissance des équipes UCSD bretonnes.

- **Le 10 novembre** : Théâtre Forum, espace de réflexion collective autour de nos pratiques/postures. Nous avons pu évoquer plusieurs thématiques telles que les rêves, le faire équipe, le soutien des locataires face à des figures de pouvoir et d'autorité, l'horizontalité



*Comment faire équipe face à la question de l'argent, vis-à-vis des locataires où la création de postures communes ?*



*Comment soutenir le plaidoyer du locataire face à une figure de pouvoir et d'autorité ?*



## L'Accompagnement des Pratiques Professionnelles

En 2023, l'équipe a bénéficié de 4 demi-journées **d'accompagnement de la pratique professionnelle, avec l'appui d'Auriane et Emmanuel d'Alfapsy.**

Ces temps visent à aborder notre pratique au regard des situations qui nous posent questions et des thématiques récurrentes rencontrées et nous permettent de déposer, de prendre du recul par rapport à notre pratique et nos émotions. Ils nous guident dans notre réflexion collective d'équipe, nous permettant de réfléchir en termes de ressources.



## Les réunions d'équipes

- **Réunion hebdomadaire : les lundi matin en équipe complète.** Elle se découpe en deux temps : un 1er dédié aux informations Equipe/ Point GLA / Partenaires et UCSD National et un 2nd pour le « tour des locataires », dédié à aux demandes/besoins des locataires qui nécessitent une réponse collective. Chaque membre de l'équipe occupe tour à tour le rôle d'animateur. Cela a représenté 47 réunions hebdomadaires sur l'année 2023.
- **Les Réunions Flash/Point shift : Tous les matins entre 9h et 10h.** Ce temps permet un retour sur les évènements de la veille (VAD auprès des locataires, les informations reçues sur la permanence téléphonique, ainsi que les actions réalisées par le shift) puis de déterminer l'organisation de la journée (répartition des VAD, constitution des binômes et objectifs des VAD).
- **Les jeudis thématiques :** En 2023, une dizaine de « jeudis thématiques » ont eu lieu avec différents sujets de travail : la psychiatrie, Utilisation du logiciel Hope, Plan de bien-être équipe, les outils du rétablissement, la Gestion Locative adaptée, le SAVS/SAMSAH, le droit des patients hospitalisés... Sur ces temps, l'équipe est au complet. Ils nous permettent de construire des bases communes.
- **Les mini-équipes :** 3 ou 4 membres de l'équipe travaillent sur une thématique précise qui sera adoptée par l'équipe entière ensuite. Cette année, une quinzaine de mini-équipes ont eu lieu avec plusieurs thèmes abordés : calcul de la participation au loyer, création des outils type règlement de fonctionnement, livret d'accueil, process d'admission des futurs locataires, participation des locataires, le travail partenarial, travail sur la création d'un site internet, kit hygiène...



## Les immersions professionnelles

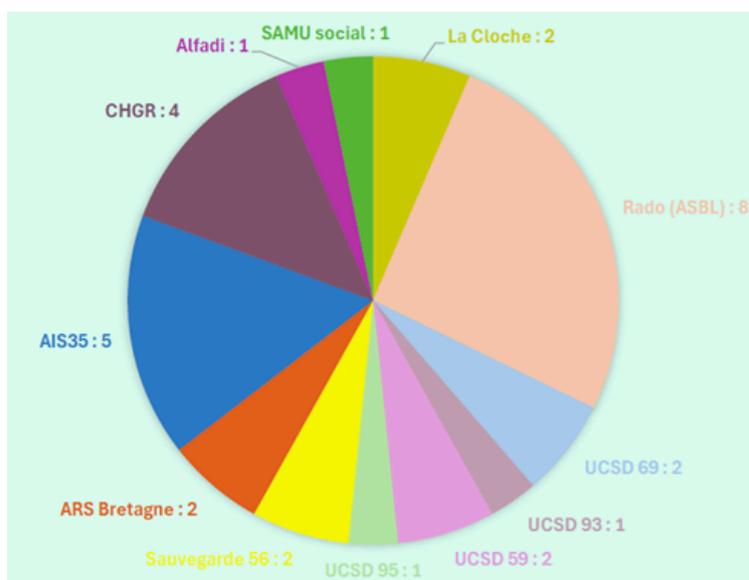
- **Les immersions au sein du UCSD 35.** Quoi de mieux pour découvrir les pratiques professionnelles du chez soi que de venir passer une journée ou plus en immersion. Ainsi cette année, le service a accueilli 31 professionnels de différents horizons :

## Les immersions professionnelles

- **Les immersions au sein du UCSD 35 :**

Quoi de mieux pour découvrir les pratiques professionnelles du chez soi que de venir passer une journée ou plus en immersion. Ainsi cette année, le service a accueilli 31 professionnels de différents horizons :

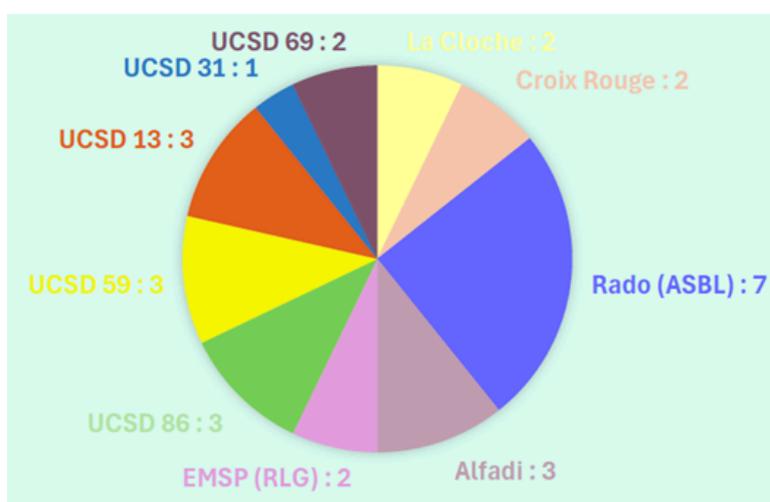
### *ACCUEIL DE PROFESSIONNEL.LE.S EN IMMERSION*



- **Les immersions des professionnels du UCSD 35 vers d'autres dispositifs :**

Il est toujours très enrichissant d'aller se nourrir des expériences des partenaires, et d'échanger sur les pratiques professionnelles. Pour ce faire, il y a la possibilité de réaliser des « immersions croisées », ce qui permet aux professionnels du Chez soi de découvrir aussi les pratiques sur le terrain des partenaires, et ainsi ne pas déséquilibrer les effectifs lorsqu'un professionnel d'une structure vient passer du temps sur le service du chez soi.

### *IMMERSIONS EFFECTUEES DANS D'AUTRES DISPOSITIFS*



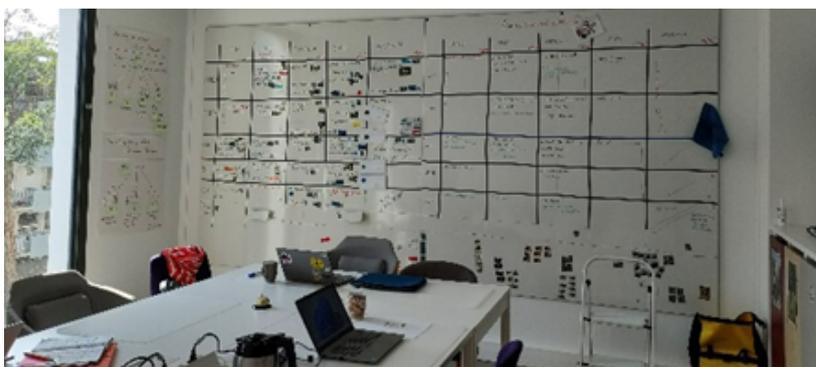
## • Les outils supports logistiques

### • Les locaux :

En 2023, nous avons intégré nos nouveaux bureaux, plus grands. Il s'agit d'un grand plateau séparé par des cloisons, de 3 bureaux individuels, d'un bureau collectif, d'une petite salle de réunion, d'une grande salle en Open Space, d'un coin salon un peu « comme chez soi ». C'est dans cette même salle qu'ont lieu les réunions hebdomadaires et les réunions flash du matin. L'adresse des locaux n'est pas transmise aux locataires puisqu'il n'est pas prévu un accueil du public. Cela permet ainsi de favoriser cette dynamique d' « aller vers » et garantit également une plus grande sécurité de l'équipe.

### • Les tableaux :

Dans notre grande salle en open space sont affichés de grands tableaux Velléda utilisés quotidiennement pour planifier l'agenda travail, l'ordre du jour des réunions, les missions du shift, les rêves des locataires et les logements.



### • Le logiciel informatique HOPE :

Ce logiciel national a été développé en 2020 pour le Un Chez Soi d'Abord. C'est un logiciel commun à toutes les équipes afin d'harmoniser une pratique, de créer et de partager les dossiers numériques des locataires, en équipe et avec eux, de façon sécurisée (RGPD), et de créer un outil utilisable lors des VAD (application mobile sur smartphone).

### • Les outils numériques :

Tous les membres de l'équipe disposent d'un smartphone individuel et nous avons un téléphone spécifique pour l'équipe d'accompagnement. Cela facilite l'accès au répertoire téléphonique, à l'agenda d'équipe, aux différentes applications utilisées dans le cadre professionnel (logiciel ressources humaines, logiciel « Hope », location de voitures Citiz, etc.). Ils sont aussi pratiques pour joindre les locataires, les collègues ou encore les partenaires. Le téléphone de la permanence téléphonique reste la ligne privilégiée pour contacter l'équipe.

L'équipe dispose également d'ordinateurs portables individuels que nous utilisons également au besoin lors des VAD.

Nous utilisons un serveur informatique sécurisé commun et un agenda partagé via Outlook pour la planification des VAD. Cela permet d'avoir un accès partagé des outils à tous les professionnels et l'accès à tous au planning des rdv, pour pouvoir l'actualiser et le modifier en temps réel, au gré des VAD avec les locataires ou de leurs appels.

### • Déplacements :

En 2023, nous avons investi dans 2 véhicules supplémentaires pour faciliter nos déplacements avec les locataires, mais aussi les déménagements. Nous utilisons occasionnellement les voitures de location en libre-service Citiz ainsi que les transports en commun. Nous envisageons prochainement de pouvoir avoir des vélos électriques.

## 2. La GLA intégrée à l'équipe d'accompagnement

Tous les professionnels du dispositif Un Chez-Soi d'abord travaillent et collaborent au quotidien ; et ce, bien que le modèle nous amène à distinguer les professionnels de l'équipe d'accompagnement médico-social et ceux de l'équipe de gestion locative. Si nous n'en avons pas ressenti le besoin jusqu'ici, la séparation des deux équipes pourrait être plus marquée face à des situations complexes (expulsion location, troubles importants au sein du logement, etc.).

L'accompagnement des locataires est réalisé en binômes formés chaque jour. Les binômes peuvent intégrer la GLA en fonction des besoins ou demandes des locataires. Cette mixité est constante, qu'il s'agisse des visites à domicile (VAD), de visites d'appartement, des réunions d'équipes, des temps d'analyse de pratique ou encore de rencontres partenaires/nationales.

L'équipe est solidaire des missions relatives à la gestion locative adaptée. Il s'agit, pour chaque membre de pouvoir répondre rapidement, voire immédiatement, aux demandes des locataires.

EN LIEN AVEC LES PROPRIETAIRES	EN LIEN AVEC LES LOCATAIRES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche et captation de logements</li><li>• Signature des contrats de location et établissement des constats d'état des lieux d'entrée</li><li>• Coordination des menus travaux (avant mise en sous location)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recueil des critères logement</li><li>• Accompagnement à la constitution du dossier du locataire pour établir les demandes d'aides au logement</li><li>• Etat des lieux d'entrée et de sortie</li><li>• Signature des contrats de sous-location</li><li>• Quittancement</li><li>• Gestion locative</li><li>• Coordination des interventions techniques</li><li>• Médiation (avec les propriétaires/syndic et le voisinage)</li><li>• Relogement/Déménagement</li></ul>

L'intégration de la GLA dans l'équipe d'accompagnement médico-social est un atout pour la gestion locative adaptée. La connaissance des personnes, les partages d'expériences (temps individuel, temps collectif...) permettent de créer des espaces particuliers avec les locataires. Ceux-ci facilitent les échanges, notamment lorsque les locataires rencontrent des difficultés liées au logement (impayés, troubles de voisinage...).

Toutefois, certains événements nécessitent une scission entre l'accompagnement médico-social et la GLA, notamment lorsqu'il s'agit d'entamer des procédures contentieuses. Celles-ci sont évaluées par la GLA et mises en œuvre en concertation avec l'équipe d'accompagnement médico-social. Les réunions communes, les espaces de formation et d'information communs permettent à l'ensemble de l'équipe d'interagir en continu, et de mettre l'ensemble des savoir-faire au service des personnes accompagnées.

### 3. La pair-aidance : ces nouveaux professionnels, qui sont-ils ? Que font-ils ?

Les médiateurs en santé pair sont des personnes ayant eu une expérience de vie difficile (troubles psychiques, addictions, rue, détention...). La prise de recul sur leur parcours et leur rétablissement les ont amenés à identifier, puis à vouloir transmettre leurs savoirs expérientiels.

Ainsi, le parcours des médiateurs de santé pair peut entrer en résonance avec celui des personnes accompagnées. Au-delà de l'espoir dans un rétablissement possible, ces rencontres permettent aux personnes de pouvoir échanger de façon plus naturelle sur certaines de leurs problématiques (troubles psychiques, stigmatisation, addictions, hospitalisations, détention, accès aux droits, traumas...) et de s'autoriser à cheminer dans leur propre rétablissement.

#### **OSER ALLER DEMANDER UNE HOSPITALISATION ET/OU PARTAGER SUR SON VÉCU D'HOSPITALISATION**

Lors d'une visite à domicile chez une locataire, le MSP évoque avec elle son expérience des hospitalisations en soin libre en psychiatrie. Quelques temps plus tard, la locataire demande d'elle-même une hospitalisation en soins libres, la première de sa vie. Plus tard, lors d'une hospitalisation contrainte, elle demande à voir le MSP spécifiquement, indiquant à ce dernier qu'elle se souvient que lui sait ce que l'on ressent dans ces lieux de privation de liberté puisqu'il les a fréquentés lui aussi.

De plus, par leurs apports expérientiels, les médiateurs de santé pair interagissent avec les autres membres de l'équipe en apportant un autre regard sur les situations, un regard qui vient en complément des autres professionnels. Ces savoirs expérientiels complètent les savoirs académiques.

#### **REVENIR VERS UN LOCATAIRE EN ENTENDANT/EXPRIMANT LES RÉALITÉS ET LIMITES DE CHACUN**

Alors que l'équipe accompagnait un locataire dans sa demande d'aller récupérer ses affaires personnelles, ce dernier s'est montré très impatient et agressif. L'équipe relevait des « Insultes et menaces à plusieurs reprises envers nous, très violent verbalement et suscitant un sentiment d'insécurité ».

Alors qu'une première réaction aurait pu être un courrier « officiel » de rappel au cadre, la MSP évoque le fait que ce locataire dans sa réalité de vie, reçoit beaucoup de courrier de rappel à la loi et que cela ne sera qu'un coup de plus. Elle propose alors à l'équipe d'écrire un courrier simple, rappelant les réalités de chacun, et le fait que lui comme nous ne pouvons avancer dans ces projets avec un tel climat d'insécurité. Ouverture est faite au locataire de revenir vers l'équipe mais dans le respect des limites et des possibles de chacun. Ainsi, ce courrier a permis plus de symétrie dans la relation.

Ce locataire est dans le même logement depuis 9 mois, ses demandes se font encore souvent dans l'agacement et la virulence. Toutefois, ce travail d'expression des limites et des possibles de chacun est devenu un moyen d'aller-vers réciproque qui permet de garder le lien et de continuer d'avancer dans la philosophie du rétablissement.

- **Des MSP dans l'équipe : "ça fait bouger":**

Les médiateurs de santé pair sont des professionnels à part entière dans l'équipe d'accompagnement et leur intégration est inscrite dans le cahier des charges du dispositif.

Au 31 décembre 2023, le dispositif rennais emploie deux médiateurs de santé pair, un à 60% ETP et un à 40% ETP, embauchés en décembre 2022 et février 2023.

Après cette première année d'intégration des savoirs expérientiels aux côtés des autres savoirs, l'équipe a pris un temps de réflexion : « Cela fait un an que je/nous travaillons avec des travailleurs pairs, je/nous ne l'avions pas connu avant : bilan de cette année passée pour moi, pour l'équipe, pour les personnes que nous accompagnons ». Ainsi, lors de ce temps animé par les deux travailleurs pairs, chacun a pu parler de ses ressentis, ses postures. A titre d'exemple, a été exprimé :

- Une première appréhension dans l'accueil des travailleurs pair (peur de mal faire), puis la compréhension de ne pas trop en faire. Finalement, faire attention aux travailleurs pair comme à tout autre professionnel.
- La possibilité, par l'interaction avec les MSP, de réfléchir davantage à sa posture professionnelle vis-à-vis des personnes en souffrance : le passage par des phases de déconstruction/reconstruction.
- Les travailleurs pairs favorisent l'horizontalité au sein de l'équipe et avec les personnes accompagnées.
- Les MSP sont porteurs d'espoir et donnent davantage de sens à ce qui est vécu par les personnes.
- La présence des MSP favorise plus d'authenticité, permet à chacun d'être plus authentique dans l'expression de ses ressentis et dans ce qu'il souhaite apporter.

- **La pair aide, "un aller-vers réciproque":**

Dans les rencontres avec les personnes accompagnées, la présence des MSP, du fait de leur parcours, ouvre de nouveaux possibles.

### LA REPRISE DE CONTACT APRÈS UN LONG SILENCE

Après une entrée en logement très attendue (plusieurs mois), nous ne voyons plus un locataire depuis 7 semaines, seulement des bruits derrière sa porte et des voisins qui nous parlent de leurs inquiétudes et de situations d'insécurité. L'équipe laisse des mots, des photos pour exprimer son inquiétude et rappeler les liens existants depuis plusieurs mois. Puis la MSP propose d'écrire un courrier dans lequel elle lui rappelle des réalités qu'ils ont partagées ensemble lors de conversations précédentes (l'absence de la famille, les violences, l'enfermement, la souffrance psychique...). Ce courrier est déposé devant sa porte. A la suite de ça, le directeur du dispositif et la MSP passent un long moment derrière la porte du locataire pour entrer en contact avec lui, mais la peur et la colère sont très présentes. Dix jours plus tard, le locataire nous téléphone. Il a nettoyé son logement et veut nous voir car il a faim et froid, mais doucement et discrètement car il y a beaucoup d'insécurité. Le contact est repris. Depuis, ce locataire vit plusieurs hospitalisations sous contrainte mais le contact avec l'équipe perdure et le lien avec les équipes d'hospitalisation se fait vers plus d'expression et d'écoute des réalités du locataire tout en lui exprimant aussi ses réalités de vie en logement : le besoin d'accès aux ressources pour payer son loyer, se nourrir, les relations avec le voisinage...

## 4. Une dynamique partenariale très riche

Nous avons rencontré une **cinquantaine de partenaires** au cours de cette année. Ces rencontres sont essentielles pour présenter le dispositif ouvert il y a un peu plus d'un an, son fonctionnement, les modalités d'orientation... mais également pour comprendre le fonctionnement de nos partenaires, leurs enjeux sur le territoire, et ainsi trouver les façons les plus efficaces de travailler conjointement dans l'intérêt des locataires. A ce titre, l'équipe du chez soi a pu rencontrer :

### Des acteurs du domaine Sanitaire

Centre de santé du Blosne, CREFAP, SAU CHU, UER du CHGR, C3RB, CTJ Janet Frame, Clinique Philaé, CMP Les Colombes, La Sauvaie, Saint-Exupéry, La Morinais, le SMPR, FIHP Falret, ASVB (Avenir Santé Villejean Beauregard), CH Saint-Malo/L'estran, l'équipe médicale du PAP (Pôle Addiction Précarité), CALAS...

### Des acteurs du logement

AIVS, Arc en rêve, Kermarec, CLR

### Des acteurs du domaine juridique

SPIP milieu ouvert, SPIP hommes

### Des acteurs du domaine Social

CCAS Cleunay, CCAS Chartres de Bretagne, ASFAD (CHRS, CHU...), CAO, APE2A, AIS 35, CEJR, CHRS Saint-Benoît Labre, Le Rado, ALFADI, le p'tit Blosneur, Centre social Carrefour 18, Le Relais centre-ville, Breizh Insertion Sport (BIS), l'hôte Pasteur, Coupé Décalé, Solidaren

### Des acteurs de l'approche "Rétablissement en santé mentale"

CRSM (Conseil Rennais en Santé Mentale), les Ambassadeurs en santé mentale, Le Club House, Le REV 35, CLR

### Des acteurs de l'insertion professionnelle

Service ISP (Insertion socio-professionnelle) de l'APASE, ADAPT

### Des acteurs du domaine Médico-social

CSAPA, CAARUD, Maison des femmes, SAVS/SAMSAH DACTIV, PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

Nous avons également assisté à des moments importants pour nos partenaires tels que l'inauguration de Heol, l'AG de Solidaren ou bien encore les portes ouvertes de la MDPH, DACTIV, MDU (Maison des Usagers du CHGR... mais aussi à plusieurs commissions : CTR (Commission Technique de Rennes), RSP (Relogement Social Prioritaire), Groupe de travail habitat adapté, CLR (Commission Logement de Rennes), et participé au groupe de travail sur le parcours de soins en addictologie...

- **Les P'tits Déj du Chez soi**



8 septembre - 6 octobre -  
3 novembre - 1er décembre  
Le Quadri  
47 Avenue des Pays-Bas  
Accès métro triangle / Interphone  
2ème étage  
DE 8h30 à 10h



Un chez soi d'abord Rennes Métropole vous invite  
à partager un café  
Adresse contact/inscriptions:  
petitdej@unchezsoi35.fr

Au mois de mai, le Chez soi de Rennes a ouvert ses portes aux partenaires sous la forme de « petit déjeuner », afin de favoriser l'interconnaissance avec le dispositif du chez soi mais également des partenaires entre eux, et ainsi renforcer le décloisonnement entre les secteurs, le tout autour d'un café (et de crêpes !).

7 sessions ont eu lieu depuis l'ouverture des « petits déj ». Elles sont instaurées tous les 1ers vendredis du mois.

- **Des nouveaux réseaux autour du travail pair**

Dans une volonté de partage et d'interrogation des pratiques, les médiateurs de santé pair participent également à la dynamique nationale en s'associant aux temps de rencontre des MSP de l'ensemble des sites Un Chez soi d'Abord français. Ces rencontres ont lieu une fois par mois en visio-conférence et une fois par trimestre en présentiel à Paris. Ils s'y rendent toujours en binôme avec un autre professionnel de l'équipe, tout aussi concerné par les questions de valorisation des savoirs expérientiels.

En 2023, le dispositif rennais était représenté sur chacune des rencontres, en visio-conférence comme en présentiel.

Les deux médiateurs de santé pair du « un chez soi d'abord » rennais participent également au développement du réseau des travailleurs pairs bretons en collaboration avec la FAS Bretagne et les PTSM régionaux. L'idée étant de permettre aux équipes et aux travailleurs pairs en poste d'être dans une démarche réflexive sur ces nouvelles fonctions afin d'en faciliter le développement.

## 5. Formations et interventions

### • Les formations délivrées aux professionnels du UCSD en 2023

- Poursuite de la Formation WFX débutée en 2022, sur les pratiques professionnelles au sein du dispositif Un chez soi d'abord (2jours).
- « **Produits psychoactifs et Réduction des risques et des dommages** » avec Mylène Guillaume, de l'association Addictions France (ANPAA)
- 2 professionnelles ont pu bénéficier de la formation « **Comprendre-Accompagner au quotidien les personnes en handicap psychique-Niveau 2** », en lien avec Espoir 35 (2 jours).
- 1 professionnel de l'équipe suit actuellement le DU addictologie, via l'université de Rennes 1
- Conférence « **Expérimenter une approche du développement du pouvoir d'agir : Pour quoi faire ?** » Yann Le Bossé, en lien avec l'APASE



### • L'équipe du "Un Chez Soi"... Une équipe ouverte sur son environnement

Il est fondamental de pouvoir travailler en interactions avec les différents professionnels du territoire, notamment dans le cadre d'actions communes, mais aussi de pouvoir partager des temps forts et des savoirs.

L'équipe a ainsi pu participer à plusieurs évènements tels que la journée santé précarité qui a eu lieu à Brest en juin dernier. Plusieurs professionnels ont participé à la table ronde organisée par l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publiques) sur la pair-aidance, mais également lors des ateliers du Rétablissement en santé mentale.

L'équipe a pu également intégrer des groupes de travail, afin de recenser les besoins émergents du territoire, et de réfléchir communément à des propositions de solutions, ou d'imaginer des parcours alternatifs tel que le **comité DAC'tiv, le PTSM 35...**

L'équipe a également **un rôle de formation et de sensibilisation à l'orientation « rétablissement en santé mentale » auprès des futurs professionnels.**

Le médecin de l'équipe a rencontré des étudiants en médecine du CHU afin de prévoir un accueil en stage sur 2024.

### • Accueil des stagiaires

Cette année nous avons accueilli les premiers stagiaires venus découvrir cette nouvelle modalité d'accompagnement. Cela nous a permis de nous rendre compte des remises en question par lesquelles nous sommes passés également en arrivant au Chez soi. En 2023, **3 stagiaires** ont été accueillis au chez soi pour des périodes variables : 1 personne est venue passer 2 jours en stage (TS souhaitant découvrir l'approche par le rétablissement), 1 personne a pu concrétiser sa formation de Médiateur en Santé Pair en réalisant une semaine de stage au chez soi, et récemment nous avons accueilli une élève CESF pour un stage de 6 mois.

### • Interventions dans les lieux d'enseignements

Intervention auprès d'ASKORIA, des BTS CESF, des Master en prévention et promotion de la santé à l'EHESP, des formations « Intervenants pairs », pour présentation du dispositif et des pratiques professionnelles orientées Rétablissement en santé mentale.

Une professionnelle a également contribué aux évaluations de fin d'année dans le cadre du diplôme infirmier avec l'IFSI du CHU.





# LES PETITES VICTOIRES 2023



G. a été 8 jours en activité / soignée

J-G au repas de Noël + au ciré

A. a signé un bail en oct 2023

8 locataires au repas de Noël!

partir avec 3 locataires aux intérêts de Portiers

V. a accédé à un lyc grand

B. s'est inscrit au club de foot

B. a eu accès à un logement après + de 20 ans d'attente

Les 1<sup>er</sup> Petits Déj

Repas avec les locataires

G. qui partait sans rien et qui a eu un compte bancaire + accès à ses ressources!

M. a accédé à 1 lyc social et a quitté son abri

S. est hospitalisé, à sa demande

J. a obtenu sa copêche à ses lunettes